



La doctrine sociale de l’Eglise...

Quelques fiches et des rencontres pour la découvrir et dialoguer ...

Février 2014

Cette année, nous avons voulu entrer dans le temps du Carême en prenant appui sur la pensée sociale de l'Eglise qui, depuis le pape Léon XIII jusqu'à la dernière exhortation du pape François : « La joie de l'Evangile », apporte sa pierre à la transformation de la société, pour qu'elle avance dans le sens de la justice, de la paix, du respect de la dignité humaine, d'une économie qui profite à tous et non à quelques uns, d'un système politique qui intègre dans le sens du bien commun et qui valorise la famille, etc...

Cette pensée sociale a sa propre source : l'Evangile de Jésus-Christ, parce qu'effectivement la Bonne Nouvelle a une dimension sociale.

Pour s'en convaincre, il nous suffit de contempler Jésus et de le voir agir et parler

- *pour les plus petits de ses frères,*
- *pour celles et ceux qui se sentent exclus,*
- *pour tous ces riches qui refusent de partager avec les plus pauvres.*

Il insiste pour que nous prenions soin de ceux qui ont faim, soif, de ceux qui sont dépourvus, malades, prisonniers, étrangers.

Oui, c'est bien à partir de là que se construit la pensée sociale.

Je remercie les rédacteurs de ces fiches qui ont réalisé un très beau travail pour nous faire entrer dans cette réflexion non seulement sur un plan intellectuel, mais aussi sur le plan de la vie ordinaire afin que nous puissions puiser dans le Magistère des papes, de Paul VI à François, de quoi éclairer notre foi et notre conscience et qu'ainsi, à l'appel du Seigneur, nous travaillions à la construction d'un monde plus beau, plus juste, plus fraternel pour le bonheur de tous.

Ce que nous proposent les rédacteurs de ces fiches est tout simple : permettre à nos groupements paroissiaux, au rythme de chacun

- *de connaître et d'approfondir la beauté, la force, la richesse de cette pensée sociale, à partir d'extraits de tel ou tel passage d'une encyclique ou d'une exhortation*
- *de partager à l'aide de questions, ce que nous en recevons, pour discerner les choix auxquels nous sommes appelés pour agir dans le sens du bien commun.*

Cette réflexion, en temps de Carême, nous permet un approfondissement dans la foi et la prière.

Chaque groupement paroissial utilisera ces fiches comme il l'entendra, mais qu'elles nous aident tous à vivre un carême fructueux.

+ Norbert TURINI
Evêque de Cahors.

Pourquoi s'intéresser à la pensée sociale de l'Eglise ?

A partir de ce carême 2014 et jusqu'au début 2015, la formation diocésaine propose à tous ceux qui seront intéressés, de découvrir ce qu'il est convenu d'appeler « La doctrine sociale de l'Eglise ».

Il y a deux raisons à cela :

- Nous vivons une époque où les gens sont inquiets et s'interrogent : crise économique, crise environnementale, chômage, incertitude sur l'avenir, perte des repères.

- Depuis plus d'un siècle (encyclique « Rerum Novarum » du pape Léon XIII en 1891), l'Eglise s'est exprimée sur les questions économiques et sociales, prenant en compte l'actualité, pour donner un éclairage chrétien, et aider à la solidarité et à la justice dans un esprit évangélique. Cette pensée sociale de l'Eglise est forte, cohérente et continue dans le temps. Elle a pour piliers la dignité de la personne humaine, sa dimension spirituelle, sa finalité. Elle s'est souvent exprimée en termes vigoureux. Si elle a inspiré de nombreuses initiatives, elle demeure pourtant peu connue des chrétiens et des hommes de bonne volonté auxquels elle s'adresse. L'objectif est de proposer « un bout de chemin » pour découvrir cette parole de l'Eglise pour notre temps.

- Cette proposition fait suite aux rencontres sur le Concile Vatican II qui ont eu lieu en 2013. Elle est dans une continuité car la constitution « Gaudium et Spes » sur l'Eglise dans le monde de ce temps s'appuie sur la doctrine sociale et a suscité les grandes encycliques qui se sont succédées de Paul VI à Benoît XVI et à présent au pape François.

Venons-en au programme :

1, Le présent **livret** est mis à votre disposition. Il comprend 6 fiches thématiques à partir de grandes encycliques de la doctrine sociale. Chaque fiche est bâtie autour de citations et se termine par quelques questions pour faciliter un travail de groupe.

Un **espace** va être ouvert sur le site internet du diocèse : www.diocesedecahors.fr. Il sera alimenté de documents complémentaires et de vos réactions ou contributions.

2, A partir de la rentrée 2014, des **rencontres** sont prévues :

- « Economie, solidarité, spiritualité », rencontre animée par François Soulage, président et Dominique Fontaine, aumônier national du Secours Catholique,
à Figeac, le vendredi 3 octobre, à 20h30.
à Cahors le samedi 4 octobre à 15h.

(Les lieux seront précisés par la suite.)

- « La conception chrétienne de la personne humaine », rencontre animée par Robert Gimenez, diacre du diocèse de Montauban,
à Cahors, de 15h à 17h, le samedi 25 octobre,
à Figeac, de 20h à 22h.

- « Les grands axes de la pensée sociale de l'Eglise », avec Robert Gimenez,
à Cahors, de 15h à 17h, le samedi 17 janvier 2015,
à Figeac, de 20h à 22h.

(les lieux seront précisés par la suite).

L'équipe de préparation : *Colette Verger, Pascal Bahu, Etienne Baux, Pierre Mas, Jean-Pierre Tricot, Bernard Migairou*

Fiche 1 : Un siècle de doctrine sociale (*encyclique Centesimus Annus de J Paul II, 1991*)

Fiche 2 : Le développement des peuples (*encyclique Populorum Progressio de Paul VI, 1967*)

Fiche 3 : Le développement, 20 ans après (*encyclique Sollicitudo Rei Socialis de J Paul II, 1987*)

Fiche 4 : Le travail humain (*encyclique Laborem exercens de J Paul II, 1981*)

Fiche 5 : Justice et charité (*encyclique Deus Caritas Est de Benoît XVI, 2005*)

Fiche 6 : La joie de l'Evangile (*exhortation Gaudium Evangelii du pape François, 2013*)

Doctrine sociale de l'Eglise. Fiche no 1.
L'encyclique « Centesimus annus » de Jean-Paul II 1^{er} mai 1991
Centième anniversaire de la doctrine sociale.

Un centenaire : celui de l'encyclique *Rerum novarum* écrite par Léon XIII, pape très ouvert aux problèmes de son temps. Vers la fin du XIX^e siècle, un processus historique de grande ampleur avait révolutionné la société : le développement de l'industrie grâce à de puissantes sociétés capitalistes et d'une nouvelle forme de travail, salarié, caractérisé par de pénibles rythmes de production, sans considération de sexe, d'âge ou de situation familiale. Très vite était apparue « la division de la société en deux classes, séparées par un profond abîme et devenues antagonistes ». Emu par leur conflit et par la déchristianisation de la classe ouvrière, Léon XIII décida d'intervenir en un document solennel, à la grande surprise de ceux qui estimaient que la foi ne concernait que la vie personnelle.

Ainsi naquit la première doctrine sociale de l'Eglise dont les principes sont réaffirmés et réactualisés par Jean-Paul II dans sa propre encyclique *Centesimus annus* (1991). Comme son prédécesseur, Jean-Paul II place l'homme au cœur du débat, la Bonne Nouvelle de son salut impliquant la prise en compte de toutes les dimensions de l'homme en société.

« Tout homme, quelles que soient ses convictions personnelles, porte en lui l'image de Dieu et mérite le respect ». En ces termes Jean-Paul II souligne la dignité de la personne humaine mise à mal par les terribles conditions imposées aux travailleurs, moins en Europe aujourd'hui comme au temps de Léon XIII que dans les pays du Tiers Monde. « Il n'est ni juste ni humain d'exiger de l'homme un travail tel qu'il abrutisse l'esprit et affaiblisse le corps ». L'homme, le travailleur, n'est pas une marchandise, il doit pouvoir s'épanouir dans sa vie personnelle, familiale et sociale en échappant à l'angoisse de la misère parfois même de sa survie.

Dès lors, il est légitime que les travailleurs luttent pour leurs droits au moyen d'associations professionnelles. Le conflit peut avoir un rôle positif quand il prend l'aspect d'une lutte pacifique pour la justice sociale. Par contre, les deux encycliques refusent la lutte des classes comme seul moteur du changement, dégénérant en violence pour aboutir à une révolution sociale matérialiste. On a reproché à l'Eglise de ne pas savoir intégrer la lutte et le conflit dans sa pensée de société. Or, pour Jean-Paul II, la lutte non-violente n'est pas une utopie : il rappelle la grande victoire soudaine et pacifique en 1989 sur le marxisme totalitaire.

Pour autant, l'échec du marxisme ne fait pas du capitalisme la solution idéale. Sans nier le rôle essentiel du profit dans l'économie, l'encyclique recommande son encadrement par les Etats nationaux dans un espace juridique ferme car le capitalisme ne prend pas spontanément en considération la conception chrétienne de la nature humaine.

Le pape affirme que « l'Eglise n'a pas de modèle ». Elle n'a donc pas de système politique ou d'organisation économique à imposer. Elle présente sa doctrine sociale « comme une orientation intellectuelle indispensable », c'est-à-dire une ligne de réflexion où des principes éclairent la marche à suivre.

On retiendra celui qui affirme la légitimité de la propriété privée mais aussi ses limites : « l'homme ne doit jamais tenir les choses qu'il possède légitimement comme n'appartenant qu'à lui, mais à les regarder aussi comme communes, en ce sens qu'elles puissent profiter non seulement à lui mais aussi aux autres »

On retiendra aussi que l'entreprise ne peut être considérée seulement comme une « société de capital », elle est en même temps « une société de personnes », ce qui induit la participation plus large des travailleurs à la vie de l'entreprise. Les facteurs humains et moraux sont aussi essentiels pour la vie de l'entreprise que les soucis de rentabilité et de profit.

L'encyclique de Jean-Paul II insiste également sur la liberté de l'homme dans la société de consommation et sur ses limites. La liberté économique engendre une culture de la consommation orientée vers l'avoir et non vers l'être. La création de besoins artificiels par le déferlement de la publicité amène au matérialisme égoïste nuisible au véritable bien de l'homme.

De même, le choix d'investir en un lieu plutôt que dans un autre, dans un secteur de production plutôt qu'en un autre est un choix moral lourd d'incidences sociales : utilité, création d'emplois etc...

Jean-Paul II dans son encyclique lance à l'homme qui a la capacité de transformer le monde par son travail, un appel au discernement des véritables enjeux et à la responsabilité. Il s'agit donc de rétablir la personne comme but de toute activité, économique, sociale et politique puisqu'elle est à l'image de Dieu.

Pour débattre :

Avons-nous le souci de connaître et d'inscrire dans les faits cette doctrine sociale de l'Eglise ?

Connaissions-nous des cas où la dignité du travailleur est reconnue, et comment ?

Quels moyens avons-nous pour résister à la publicité ?

Doctrine sociale de l'Eglise. Fiche no 2.

Le développement des peuples.

Encyclique « Populorum progressio », Paul VI, 26 mars 1967.

Les 30 glorieuses sont encore d'actualité mais il y a une grande fracture entre les pays développés et les pays dits « en voie de développement » à peine sortis de la période coloniale.

Paul VI met l'accent sur l'injustice, la gravité et les menaces induites par ces écarts mais il est optimiste. Il pense que la période qui s'ouvre pourra conduire à une harmonisation. Il en trace les voies.

Mais cette encyclique pointe aussi les risques d'un développement purement matérialiste et consumériste. A quelles conditions le développement favorisera-t-il l'épanouissement et les valeurs humaines ?

Le texte de Populorum progressio conserve toute sa pertinence. Il est, à bien des égards prophétique.

Voici quelques extraits pour vous permettre d'échanger :

La question sociale est aujourd'hui mondiale.

« Aujourd'hui, le fait majeur est que la question sociale est devenue mondiale. Les peuples de la faim interpellent de façon dramatique les peuples de l'opulence. L'Eglise tressaille devant ce cri d'angoisse et appelle chacun à répondre avec amour à l'appel de son frère. »(3)

1, Pour un développement intégral de l'homme.

« La situation présente du monde exige une action d'ensemble à partir d'une claire vision de tous les aspects économiques, sociaux, culturels et spirituels... » (13)

« Le développement ne se réduit pas à la simple croissance économique. Pour être authentique, il doit être intégral, c'est-à-dire promouvoir tout homme et tout l'homme » (14)

Paul VI insiste sur la dimension chrétienne et spirituelle qui devrait sous-tendre le développement :
« Par son insertion dans le Christ vivifiant, l'homme accède à un épanouissement nouveau, à un humanisme transcendant, qui lui donne sa plus grande plénitude : telle est la finalité suprême du développement personnel »(16)

D'où les risques à éviter :

« ...l'acquisition des biens temporels peut conduire à la cupidité, au désir d'avoir toujours plus et à la tentation d'accroître sa puissance » (18)

« ... la croissance enferme dans une prison dès lors qu'elle devient bien suprême qui empêche de regarder au-delà. » (19)

« La recherche exclusive de l'avoir fait dès lors obstacle à la croissance de l'être et s'oppose à sa véritable grandeur. »(19)

L'action à entreprendre.

Le but à rechercher est **la destination universelle des biens.**

Mais Paul VI est réaliste, il sait que les mécanismes économiques doivent jouer leur rôle. Il a des phrases fortes et exigeantes comme :

« La propriété privée ne constitue pour personne un droit inconditionnel et absolu »(23)

Et voici un extrait d'une brûlante actualité :

« On ne saurait dès lors admettre que des citoyens pourvus de revenus abondants, provenant des ressources et de l'activité nationales, en transfèrent une part considérable à l'étranger pour leur seul avantage personnel, sans souci du tort évident qu'ils font par là subir à leur patrie »

Que ne dirait-on aujourd'hui ?(24)

L'encyclique déplore encore les excès du capitalisme libéral, « système qui considère le profit comme motif essentiel du progrès économique, la concurrence comme loi suprême de l'économie, la propriété privée des biens de production comme un droit absolu, sans limites ni obligations sociales correspondantes. » (26). Là aussi, le texte n'a pas pris une ride !

*Paul VI rappelle alors que « **l'économie est au service de l'homme.** »(26)*

Il souhaite des programmes et une planification mais ils doivent être au service de l'homme.

Voici un passage essentiel :

« Car tout programme fait pour augmenter la production n'a en définitive de raison d'être qu'au service de la personne. Il est là pour réduire les inégalités, combattre les discriminations, libérer l'homme de ses servitudes, le rendre capable d'être lui-même l'agent responsable de son mieux être matériel, de son progrès moral et de son développement spirituel. Dire : développement, c'est en effet autant se soucier de progrès social que de croissance économique. » (34)

Dans un même souci d'équilibre, l'encyclique évoque la place du travail, de la famille, de la démographie, des organisations professionnelles pour conclure :

« C'est **un humanisme plénier** qu'il faut promouvoir » et il martèle :

« Qu'est-ce à dire sinon le **développement intégral de tout l'homme et de tous les hommes**... »

Certes l'homme peut organiser la terre sans Dieu, mais sans Dieu, il ne peut en fin de compte que l'organiser contre l'homme. L'humanisme exclusif est un humanisme inhumain ».(42)

Et Paul VI met en garde contre la tentation matérialiste : « Dans ce qui leur est proposé, les peuples en voie de développement doivent donc savoir choisir ; critiquer et éliminer les faux biens qui entraîneraient un abaissement de l'idéal humain, accepter les valeurs saines et bénéfiques pour les développer, avec les leurs, selon leur génie propre. »(42)

2, Vers le développement solidaire de l'humanité.

Paul VI lance un appel solennel à la fraternité entre les peuples. Les peuples riches ont un triple devoir : solidarité, justice et promotion d'un monde plus humain.

L'encyclique insiste sur l'assistance aux faibles. un premier devoir est de lutter contre la faim. Le pape insiste sur le juste prix à rechercher pour les importations de matières premières. Il plaide pour la coopération, le partage des superflus, la mise en place de programmes mondiaux, la création d'un fonds mondial de solidarité.

L'encyclique plaide pour l'équité dans les relations commerciales. Certaines phrases prophétiques sont à citer :

« ...la règle de libre échange ne peut plus à elle seule, régir les relations internationales »

« C'est le principe fondamental du libéralisme comme règle des échanges commerciaux qui est ici mis en question. »(58)

« « La liberté des échanges n'est équitable que soumise aux exigences de la justice sociale »(59)

Le pape fait appel aux conventions internationales et dénonce deux obstacles : le nationalisme et le racisme.

Tout à la fin de l'encyclique, le pape évoque en quelques lignes le devoir d'accueil des travailleurs immigrés dans des conditions dignes : c'est dire que la question avait moins d'acuité en 1967 qu'aujourd'hui...

De la conclusion, retenons cette formule qui a fait date :

« Le développement est le nouveau nom de la paix ».

Pour débattre.

Il s'agit d'un texte essentiel de la doctrine sociale de l'Eglise. Il fait date.

Quel est le noyau essentiel du message de Paul VI et d'où lui vient sa force ?

Comment sa force persiste-t-elle aujourd'hui malgré le contexte plus que difficile de notre monde ?

Personnellement quelles sont vos craintes et vos raisons d'espérer ?

Doctrine sociale de l'Eglise. Fiche no 3.

20 ans après « Populorum Progressio »... Jean-Paul II reprend le thème du développement dans l'encyclique « Sollicitudo Rei Socialis » 1987.

Dans l'introduction, Jean-Paul II situe sa visée.

La doctrine sociale est « un corps de doctrine actualisé qui s'articule à mesure que l'Eglise interprète les événements dans leur déroulement au cours de l'histoire à la lumière de l'ensemble de la parole révélée par le Christ Jésus et avec l'assistance de l'Esprit Saint ».

*Jean-Paul II rend un vibrant hommage à Paul VI et insiste sur le caractère marquant de « Populorum Progressio » qui conserve sa force « d'appel à la conscience »
Il réaffirme « la continuité de la doctrine sociale de l'Eglise en même temps que son renouvellement continu ».*

« Cet enseignement est constant parce qu'identique dans son inspiration de base, dans ses principes de réflexion, dans ses critères de jugement, dans ses directives d'action et surtout dans son lien essentiel avec l'Evangile du Seigneur ...il est toujours nouveau par les changements des conditions historiques et par la succession des événements... »

Le raisonnement de Jean-paul II se développe en 2 temps :

- *il insiste sur le caractère novateur de « Populorum Progressio »*
- *il actualise et prolonge la réflexion de son prédécesseur en fonction des conditions nouvelles d'un monde qui évolue de plus en plus vite.*

Nouveauté de l'encyclique « Populorum Progressio ».

Jean-Paul II insiste sur le lien étroit entre Populorum Progressio et la constitution Gaudium et Spes du Concile. Elle en est l'application, l'attention aux tristesses et aux joies des hommes, des pauvres avant tout. Et c'est le constat de la misère et du sous développement d'une grande partie de l'humanité qui est dominant.

La nouveauté de Populorum progressio tient à 3 éléments :

1, Le document s'adresse à l'Eglise mais aussi à tous les hommes de bonne volonté, sur un sujet économique : le développement. Mais la Parole de Dieu est source de principes de réflexion, de critères de jugement et de principes d'action.

2, L'encyclique, et c'est nouveau, souligne la dimension mondiale du problème. Apparaît ainsi le devoir de solidarité des pays riches envers les pays pauvres. « Le vrai développement ne peut pas consister dans l'accumulation pure et simple de la richesse et dans la multiplication des biens et des services disponibles si cela se fait au prix du sous développement des masses et sans la considération due aux dimensions sociales, culturelles et spirituelles de l'être humain ».

3, C'est l'impératif de justice qui est mis en avant dans la formule célèbre : « Le développement est le nouveau nom de la paix ». C'est la seule voie pour échapper aux explosions de violence...Et

Paul VI dénonçait les sommes considérables consacrées stérilement à l'armement. L'alternative est entre le souci du bien commun, facteur de paix, et la recherche du profit d'autre part. Jean-Paul II constate le lien étroit entre le respect de la justice et l'instauration d'une paix véritable.

Panorama du monde contemporain (celui de 1987).

Jean-Paul II constate que la situation s'est plutôt aggravée. Le fossé s'est creusé entre pays riches et pays pauvres. Dans de nombreux pays, les libertés fondamentales, le droit à l'initiative individuelle sont restreints (le pape visait sans les nommer les régimes d'inspiration marxiste).

Une citation importante : « De nos jours, le sous développement n'est pas seulement économique ; il est également culturel, politique et tout simplement humain. Il faut donc se demander si la réalité si triste d'aujourd'hui n'est pas le résultat, au moins partiel d'une conception trop étroite, à savoir surtout économique du développement. »

Jean-Paul II prend déjà conscience que le refus de solidarité à l'échelle mondiale exerce déjà des effets pervers sur les pays développés (que dire alors en 2014,).

« ... Cette interdépendance en vertu d'une espèce de dynamique interne et sous la poussée de mécanismes que l'on ne peut qualifier autrement que de pervers, provoque des effets négatifs jusque dans les pays riches....

Ainsi, il devrait être évident que, ou bien le développement devient commun à toutes les parties du monde, ou bien il subit un processus de régression même dans les régions marquées par un progrès constant. Ce phénomène est particulièrement symptomatique de la nature du développement authentique : ou bien tous les pays du monde y participent ou bien il ne sera pas authentique. »

Jean-Paul II pointe 3 fléaux : la question du logement, celle du chômage et celle de la dette qui entrave toute solution pour les pays pauvres. (de beaux sujets de réflexion par rapport à 2014 !)

Le pape évoque alors « le caractère éthique de l'interdépendance des peuples ».

Il constate ensuite que le contexte politique de 1987 ne facilite pas les choses avec la division du monde en deux blocs aux idéologies opposées et la course au surarmement nucléaire.

Une citation est capitale :

« ... La doctrine sociale de l'Eglise adopte une attitude critique vis-à-vis du capitalisme libéral aussi bien que du collectivisme marxiste. En effet, du point de vue du développement, on se demande spontanément de quelle manière ou dans quelle mesure ces deux systèmes sont capables de transformations ou d'adaptations propres à favoriser ou à promouvoir un développement vrai et intégral de l'homme et des peuples dans la société contemporaine. »

Jean Paul II dénonce alors l'attitude égoïste et fermée des deux blocs face au devoir d'aide au développement. Il constate avec amertume que le commerce des armes ne connaît ni frontières ni limites d'où de nombreux foyers de guerre, de terrorisme (déjà !) et des flots de réfugiés.

Le pape évoque alors la question démographique pour dénoncer des politiques brutales de dénatalité qui oppriment les plus pauvres et prennent un caractère raciste.

Après avoir noté les éléments négatifs prégnants du monde des années 80, le pape relève les signes d'espérance que sont « la conscience plus vive pour le respect des droits humains et le rejet le plus net de leur violation. » L'émergence de mouvements associatifs pour défendre ces droits et l'influence de la Déclaration des droits de l'homme sont mis à l'honneur.

Le pape souligne l'émergence d'une « interdépendance radicale et la nécessité d'une solidarité qui l'assume et la traduit sur le plan moral. »

Encore des citations prophétiques :

« ...les hommes se rendent compte qu'ils sont liés un destin commun qu'il faut construire ensemble si on veut éviter la catastrophe pour tous. »

« Parmi les symptômes positifs du temps présent, il faut encore noter une plus grande prise de conscience des limites des ressources disponibles, la nécessité de respecter l'intégrité et les rythmes de la nature et d'en tenir compte dans la programmation du développement au lieu de les sacrifier à certaines conceptions démagogiques de ce dernier. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui le souci de l'écologie. »

En s'appuyant sur ces points positifs, Jean Paul II définit ce qui est pour lui, « la vraie nature du développement des peuples. »

Jean-Paul II développe alors sa pensée en deux courts chapitres :

Le développement humain authentique :

« La conception économiste liée au vocable développement est entrée elle-même en crise... la pure accumulation de biens et de services, même en faveur du plus grand nombre ne suffit pas pour réaliser le bonheur humain... »

A côté des misères du sous développement, nous nous trouvons devant une sorte de surdéveloppement ... contraire au bien et au bonheur authentiques. »

Le pape évoque « la civilisation de consommation qui comporte tant de déchets et de rebuts ».

« Plus on possède, plus on désire alors que les aspirations les plus profondes restent insatisfaites, peut-être même étouffées. »

Le pape en vient alors à l'antinomie « être » et « avoir ».

Et voici un passage clé :

« Le développement ne peut consister seulement dans l'usage, dans la domination, dans la possession sans restriction des choses créées et des produits de l'industrie humaine, mais plutôt dans le fait de subordonner la possession, la domination et l'usage à la ressemblance divine de l'homme et à sa vocation à l'immortalité. »

« Un type de développement qui ne respecterait pas et n'encouragerait pas les droits humains, personnels et sociaux, économiques et politiques, y compris les droits des nations et des peuples, ne serait pas non plus vraiment digne de l'homme. »

« Pour être intégral, le développement doit se réaliser dans le cadre de la solidarité et de la liberté ».

« Le caractère moral du développement ne peut non plus faire abstraction du respect pour les êtres qui forment la nature visible » (*observation remarquable en 1987*). *Le pape demande alors de tenir compte du caractère limité des ressources naturelles !...tout en s'inquiétant pour la qualité de la vie.*

Une lecture théologique de problèmes modernes.

« Péché et structures de péché sont des catégories que l'on n'applique pas souvent à la situation du monde contemporain. Cependant, on n'arrive pas facilement à comprendre la réalité telle qu'elle apparaît à nos yeux sans désigner la racine des maux qui nous affectent. »

Enfin, un texte capital à méditer :

« Dans le contexte de ces réflexions, la décision de se mettre en route et de continuer à marcher prend, avant tout une portée morale que les hommes et les femmes croyants reconnaissent comme requise par la volonté de Dieu, fondement unique et vrai d'une éthique qui s'impose absolument. Il est souhaitable aussi que les hommes et les femmes privés d'une foi explicite soient convaincus que les obstacles opposés au développement intégral ne sont pas seulement d'ordre économique mais qu'ils dépendent d'attitudes plus profondes s'exprimant, pour l'être humain en valeurs de nature absolue ». Le pape appelle alors à « un changement des attitudes spirituelles qui caractérisent les rapports de tout homme avec lui-même, avec son prochain, avec les communautés humaines même les plus éloignées et avec la nature, cela en vertu de valeurs supérieures comme le bien commun ou, pour reprendre l'heureuse expression de *Populorum Progressio*, le développement intégral de tout l'homme et de tous les hommes. »

Et Jean-Paul II insiste sur « l'option préférentielle pour les pauvres... »

Pour débattre.

C'est une encyclique riche, pas toujours facile à lire.

Ce qui frappe, c'est la vision prophétique de Jean-Paul II, notamment sur la question écologique et la limitation des ressources...

Certains sujets qui préoccupaient Jean-Paul II ont évolué (les blocs est-Ouest par ex).

De nouveaux sujets de préoccupation sont apparus. Lesquels d'après vous ?

En quoi l'analyse de fond faite par Jean-Paul II demeure-t-elle pertinente pour aujourd'hui ? Comment est fait le lien avec le Salut en Jésus-Christ et l'amour de Dieu pour l'humanité ?

Comment nous met-elle en marche ?

Doctrine sociale de l'Église. Fiche no 4
Quelques éléments de réflexion à partir de l'encyclique
« Laborem exercens » du pape Jean Paul II publiée en
1981 sur le travail humain.

Contexte de parution de l'encyclique

L'encyclique fut publiée à l'occasion du 90e anniversaire de l'encyclique *Rerum Novarum* du pape Léon XIII. Il était d'abord prévu que l'encyclique soit publiée en mai, mais en raison de la tentative d'assassinat dont Jean-Paul II fut victime, elle ne fut publiée qu'en septembre 1981. Un an auparavant, a été fondé en République populaire de Pologne le syndicat Solidarnosc soutenu par l'Église Catholique romaine.

Quelques points forts de l'encyclique

« C'EST PAR LE TRAVAIL que l'homme doit se procurer le pain quotidien et contribuer au progrès continu des sciences et de la technique, et surtout à l'élévation constante, culturelle et morale, de la société dans laquelle il vit en communauté avec ses frères. »

« L'Église est convaincue que le travail constitue une dimension fondamentale de l'existence de l'homme sur la terre. »

« Cela veut dire seulement que le premier fondement de la valeur du travail est l'homme lui-même, son sujet. »

« Il faut répéter encore une fois le principe fondamental: la hiérarchie des valeurs, le sens profond du travail exigent que le capital soit au service du travail et non le travail au service du capital. »

« Le message chrétien ne détourne pas les hommes de la construction du monde et ne les incite pas à se désintéresser du sort de leurs semblables: il leur en fait au contraire un devoir plus pressant»

Un paragraphe très actuel

« 23. Le travail et le problème de l'émigration

Il faut enfin dire au moins quelques mots sur la question de *l'émigration pour cause de travail*. Il y a là un phénomène ancien mais qui se répète sans cesse et prend même aujourd'hui des dimensions de nature à compliquer la vie actuelle. L'homme a le droit de quitter son pays d'origine pour divers motifs _ comme aussi d'y retourner _ et de chercher de meilleures conditions de vie dans un autre pays. Ce fait, assurément, n'est pas dépourvu de difficultés de nature diverse. Avant tout, il constitue, en général, une perte pour le pays d'où on émigre. C'est l'éloignement d'un homme qui est en même temps membre d'une grande communauté unifiée par son histoire, sa tradition, sa culture, et qui recommence une vie au milieu d'une autre société, unifiée par une autre culture et très souvent aussi par une autre langue. Dans ce cas, vient à manquer *un sujet du travail* qui, par l'effort de sa pensée ou de ses mains, pourrait contribuer à l'augmentation du bien commun dans son pays; et voici que cet effort, cette contribution sont donnés à une autre société, qui en un certain sens y a moins droit que la patrie d'origine.../....

La chose la plus importante est que l'homme qui travaille en dehors de son pays natal comme émigré permanent ou comme travailleur saisonnier ne soit pas *désavantagé* dans le domaine des droits relatifs au travail par rapport aux autres travailleurs de cette société. L'émigration pour motif de travail ne peut d'aucune manière devenir une occasion d'exploitation financière ou sociale. En ce qui concerne la relation de travail avec le travailleur immigré doivent valoir les mêmes critères que pour tout autre travailleur de la société. La valeur du travail doit être estimée avec la même mesure et non en considération de la différence de nationalité, de religion ou de race. »

Pour échanger

*1) Dans notre vie de citoyen, de chrétien, comment vivons-nous cette affirmation:
« L'homme a le droit de quitter son pays d'origine pour divers motifs _ comme aussi d'y retourner _ et de chercher de meilleures conditions de vie dans un autre pays. »*

2) Un point de vue inhabituel : l'émigré constitue avant tout une perte pour le pays d'où il vient. Notre société, nous même avons-nous ce regard ?

3) Egalité devant le travail : « La valeur du travail doit être estimée avec la même mesure et non en considération de la différence de nationalité, de religion ou de race. »

Quelles paroles, quelles actions pour les chrétiens ?

Doctrine sociale de l'Eglise. Fiche no 5

Justice et charité.

Quelques extraits de l'encyclique de Benoît XVI : « Dieu est Amour ». 25 décembre 2005.

Il y a une compréhension au rabais du mot charité.

Un certain libéralisme, voudrait éviter de traiter la question de la justice et de la solidarité et confier ce domaine aux organismes caritatifs.

Benoît XVI s'exprime avec clarté...

a

« Pour définir plus précisément la relation entre l'engagement nécessaire pour la justice et le service de la charité, il faut prendre en compte deux situations de fait fondamentales :

a, L'ordre juste de la société et de l'Etat est le devoir essentiel du politique... La justice est le but et donc aussi la mesure intrinsèque de toute politique. Le politique est plus qu'une simple technique pour la définition des ordonnancements publics : son origine et sa finalité se trouvent précisément dans la justice, et cela est de nature éthique.

Comment réaliser la justice ici et maintenant ? Mais cette question en présuppose une autre plus radicale : qu'est-ce que la justice ? C'est un problème qui concerne la raison pratique ; mais pour pouvoir agir de manière droite, la raison doit constamment être purifiée car son aveuglement éthique, découlant de la tentation de l'intérêt et du pouvoir qui l'éblouissent, est un danger que l'on ne peut jamais totalement éliminer...

C'est là que se place la doctrine sociale catholique... elle veut simplement contribuer à la purification de la raison et apporter sa contribution, pour faire en sorte que ce qui est juste puisse être ici et maintenant reconnu et mis en œuvre. »

« L'Eglise ne peut ni ne doit se mettre à la place de l'Etat. Mais elle ne peut ni ne doit non plus rester à l'écart dans la lutte pour la justice... elle doit réveiller les forces spirituelles sans lesquelles la justice, qui requiert aussi des renoncements, ne peut s'affirmer ni se développer. »

b, L'amour - caritas- sera toujours nécessaire même dans la société la plus juste. Il n'y a aucun ordre juste de l'Etat qui puisse rendre superflu le service de l'amour. Celui qui veut s'affranchir de l'amour se prépare à s'affranchir de l'homme en tant qu'homme. Il y aura toujours de la souffrance qui réclame consolation et aide. Il y aura toujours de la solitude. De même, il y aura toujours des situations de nécessité matérielle pour lesquelles une aide est indispensable dans le sens d'un amour concret pour le prochain.

L'affirmation selon laquelle les structures justes rendraient superflues les œuvres de charité cache en réalité une conception matérialiste de l'homme : le préjugé selon lequel l'homme vivrait seulement de pain (Mt4,4 ; Dt 8,3) est une conviction qui humilie l'homme et qui méconnaît précisément ce qui est le plus spécifiquement humain. »

Pour débattre :

*1, Quels sont les besoins de justice les plus criants dans le monde d'aujourd'hui ?
Comment pouvons-nous agir ?*

*2, La compassion, l'attention à l'autre sont partagés avec des non chrétiens.
Alors, quelle dimension particulière y voyons-nous en tant que chrétiens?*

Doctrine sociale de l'Église. Fiche no 6.

Quelques éléments de réflexion à partir de l'exhortation apostolique "Evangelii Gaudium" du Pape François. 24 novembre 2013.

Le chapitre 2 évoque les questions économiques

Les titres sont déjà un programme:

- Non à une économie de l'exclusion
- Non à la nouvelle idolâtrie de l'argent
- Non à l'argent qui gouverne au lieu de servir
- Non à la disparité sociale qui engendre la violence

Quelques citations pour détailler

§53- "De même que le commandement de "ne pas tuer" pose une limite claire pour assurer la valeur de la vie humaine, aujourd'hui, nous devons dire "non à une économie de l'exclusion et de la disparité sociale". Une telle économie tue.....Aujourd'hui, tout entre dans le jeu de la compétitivité et de la loi du plus fort, où le puissant mange le plus faible. Comme conséquence de cette situation, de grandes masses de population se voient exclues et marginalisées; sans travail, sans perspectives, sans voies de sortie. On considère l'être humain en lui-même comme un bien de consommation, qu'on peut utiliser et ensuite jeter. Nous avons mis en route la culture du "déchet" qui est même promue."

§55-" Une des causes de cette situation se trouve dans la relation que nous avons établie avec l'argent, puisque nous acceptons paisiblement sa prédominance sur nous et sur nos sociétés."

§56- "Alors que les gains d'un petit nombre s'accroissent exponentiellement, ceux de la majorité se situent d'une façon toujours plus éloignée du bien-être de cette heureuse minorité. Ce déséquilibre procède d'idéologies qui défendent l'autonomie des marchés financiers et la spéculation financière. Par conséquent, ils nient le droit de contrôle des États chargés de veiller à la préservation du droit commun. Une nouvelle tyrannie s'instaure, parfois virtuelle, qui impose ses lois et ses règles, de façon unilatérale et implacable."

§57- "Derrière ce comportement, se cachent le refus de l'éthique et le refus de Dieu. Habituellement, on regarde l'éthique avec un certain mépris narquois. On la considère contreproductive, trop humaine, parce qu'elle relativise l'argent et le pouvoir. On la perçoit comme une menace, puisqu'elle condamne la manipulation et la dégradation de la personne. En définitive, l'éthique renvoie à un Dieu qui attend une réponse exigeante, qui se situe hors des catégories du marché...En ce sens, j'exhorte les experts financiers et les gouvernants des différents pays à considérer les paroles d'un sage de l'antiquité:

" Ne pas faire participer les pauvres à ses propres biens, c'est le voler et leur enlever la vie. Ce ne sont pas nos biens que nous détenons, mais les leurs".

(St Jean Chrysostome)

§59- "De nos jours, de toutes parts on demande une plus grande sécurité. Mais, tant que ne s'éliminent pas l'exclusion sociale et la disparité sociale, dans la société et entre les divers peuples, il sera impossible d'éradiquer la violence."

Pour débattre :

1) Comment, sans démagogie et sans naïveté, tenter de sortir de cette implacable pouvoir de l'économie actuelle?

2) Quelles actions sont possibles sans dégrader d'avantage la situation économique?

3) Quelle est, individuellement, notre vision de l'exclusion et notre attitude envers les exclus?